

CR du conseil du 22 mai 2015 :

Délibérations

- **2. 22h 15 : Délibérations**
- • Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le contexte du projet éolien sur la commune de Pouilley-Français.
- La société Opale Energies Naturelles a présenté la faisabilité d'un projet éolien sur le territoire de la commune de Pouilley-Français. Une partie du périmètre du projet se situe sur des terrains communaux. Il est proposé à la Commune de signer une Promesse de Bail emphytéotique dont les conditions ont été exposées lors d'un conseil municipal le 24/04/2015.
- • Considérant la nécessité de développer dans les territoires les moyens de production électrique utilisant des énergies renouvelables, afin de contribuer aux objectifs nationaux et européens, répétés dans le cadre du Grenelle de l'Environnement ;
- • Considérant que la commune a validé le périmètre de la zone d'étude par délibération en date du 28/11/2014.
- • Vu le projet de Promesse de bail emphytéotique qui a été transmis au Conseil Municipal, et qui détaille les contraintes et les intérêts, notamment financiers, qu'implique l'accueil d'éoliennes sur des terrains appartenant à la commune, ce projet étant annexé à la présente délibération ;
- Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :
- • Autorise Monsieur le Maire à signer une Promesse de bail emphytéotique avec la société Opale Energies Naturelles concernant les terrains communaux.
- ***Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.***